

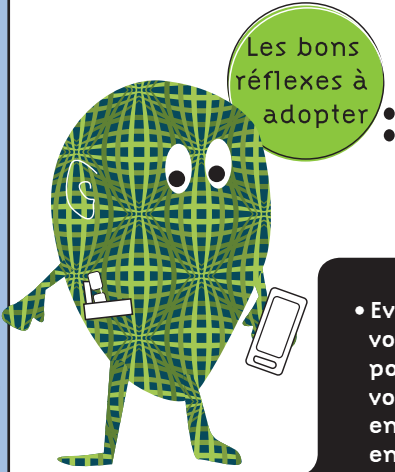
Prévention des accidents

Du bon usage du téléphone portable

Le saviez-vous ?

Lorsqu'une personne téléphone ou envoie des SMS en conduisant, sa concentration diminue et son temps de réaction augmente, entraînant un plus grand risque d'accident.

La loi suisse interdit de téléphoner au volant d'une voiture ou en conduisant un deux-roues. Le risque d'accident augmente aussi lorsqu'un piéton, en traversant la route par exemple, se concentre davantage sur son téléphone que sur la circulation.



- Évitez d'utiliser votre téléphone portable en vous déplaçant en voiture, en deux-roues ou à pied.

Vous devez toujours être en mesure de réagir rapidement et de façon appropriée aux événements imprévus.

Le saviez-vous ?

En Suisse, les tarifs de conversation sont les plus élevés d'Europe. Pour fidéliser leurs clients, les opérateurs proposent des offres toujours plus séduisantes avec des services surtaxés comme, par exemple, le téléchargement de musique et de jeux ou l'envoi de photos.

Attention : l'utilisation de ces différentes options peut être très chère et mener à dépenser plus que souhaité !

Au moment de l'achat d'un téléphone portable il est important de se renseigner sur les services disponibles et leurs tarifs, les modalités de blocage ainsi que les services offerts par les opérateurs.

Surendettement

Du bon usage du téléphone portable



- Prférez une offre « prepaid » qui vous permet de mieux maîtriser vos coûts.

- Si vous êtes mineur-e, mettez directement l'abonnement à votre nom et non à celui de vos parents, cela limitera automatiquement votre accès à des services surtaxés.

Du bon usage du téléphone portable

Le saviez-vous ?

Lorsque vous téléphonez ou envoyez un message, vous êtes exposé-e à un rayonnement électromagnétique. Ce rayonnement est particulièrement élevé près de l'antenne du téléphone.

- Plus la distance entre la personne (sa tête en particulier) et l'antenne de son téléphone est grande, moins la personne est exposée.

- Plus la conversation est longue, plus la personne est exposée.

- Plus la qualité de la liaison, affichée sous forme de barres, est mauvaise, plus l'intensité du rayonnement est élevée.

Les bons réflexes à adopter:

- Soyez rapide dans vos conversations ou préférez les SMS.
- Éteignez votre téléphone quand vous ne l'utilisez pas pendant une période prolongée.
- Portez l'appareil dans un sac plutôt que directement sur vous.
- Téléphonez uniquement quand la liaison est bonne.
- Choisissez un appareil à faible rayonnement (taux d'absorption spécifique (TAS) inférieur à 0.6 W/Kg).

Rayonnement

Du bon usage du téléphone portable

Le saviez-vous ?

En Suisse, la diffusion de textes, d'images ou de vidéos pornographiques ou violents est interdite et punissable! Il est également interdit d'enregistrer, photographier ou filmer des personnes sans leur accord et de diffuser ce matériel.



- Si vous êtes victime de menaces par téléphone, évitez de réagir et demandez de l'aide à un adulte.
- Le bruit peut être un

problème... pour les autres ! Réglez le volume de votre sonnerie ou éteignez votre téléphone quand vous ne voulez pas être dérangé-e ou déranger les autres.

- Le fait d'être toujours atteignable peut être stressant.

Ménagez-vous des moments sans portable !

Respect

Du bon usage du téléphone portable

Que dit la loi ?

Le droit à l'image permet à une personne de s'opposer à la diffusion de son image sans son autorisation expresse. En droit suisse, le droit à l'image est un droit absolu inscrit à l'article 28 du code civil.